

Invitation à participer LA MINUTE VIDÉO FOLIE/CULTURE

Québec, le 30 janvier 2018 — Pour une seconde édition, Folie/Culture propose à tous les artistes professionnels ou amateurs, membres, proches et intervenants du milieu social, de s'investir dans une expérience de réflexion particulière : réaliser une **vidéo d'une durée d'une minute** produite sur le thème **POST-**.

Il semble que le mot « post- » soit la nouvelle coqueluche dans le fabuleux univers des concepts. Ce qui apparaît dépassé et vieillot est désormais qualifié de « post- » : post-vérité, post-désinstitutionnalisé, post-traumatique, post-avant-garde, post-colonialisme, etc. Nous sommes englués dans l'hégémonie du « post- » alors que ce préfixe est sensé marquer une rupture radicale, un changement de paradigme. Le « post- » ne nomme plus la nouveauté, il condamne seulement le passé et nous entraîne dans un cul-de-sac.

Folie/Culture vous convie non pas à l'ère de « l'après-post- », mais plutôt à l'ère de l'a-**POST-**. Affranchissons-nous du **POST-** et renommons le présent ! Artistes et fous, à vos armes ! Que chaque proposition soit un **manifeste** de construction du réel, qu'il donne corps à une esthétique, à un imaginaire social, à un ébranlement des certitudes mortifères.

Les *Minutes vidéo* sélectionnées seront projetées à l'occasion d'une soirée publique dans le cadre de la programmation 2018-2019. Pour participer, vous avez deux options :

OPTION A : Proposer une fiction, un documentaire ou une vidéo d'art

- Produire une vidéo abordant le thème **POST-**
- Forme : un seul plan-séquence
- Durée : 1 minute, en continu
- Formats acceptés : .mov ou .avi non compressé
- **Attention! Ne sont pas permis : les modifications (visuelles et sonores), le montage (image et sonore) et les génériques.**

OPTION B : Proposer une vidéo d'animation ou un GIF animé !

- Produire une vidéo d'animation ou un GIF animé abordant le thème **POST-**
- Durée : 1 minute
- Seule la **musique originale ou libre de droits** est admise
- Formats acceptés : .mov ou .avi non compressé, ou .gif

Les vidéos ne respectant pas la durée et les contraintes prescrites seront rejetées automatiquement.

Date limite de dépôt : 30 mars 2018

Faites-nous parvenir votre vidéo accompagnée de vos coordonnées **par Internet** via un lien Dropbox ou WeTransfer, ou **par la poste** à l'adresse suivante :

335, rue Saint-Joseph Est, bureau 520, Québec (Québec) G1K 3B4